Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 3

Artikel: Pour les orphelins

Autor: J.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183676

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasir Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Rour paraître prochainement:

LES CAUSERIES

DU

CONTEUR VAUDOIS

1re Série.

Editées par L. MONNET.

Dans un prochain numéro, nous reviendrons avec plus de détails sur cette publication, qui nous a été fréquemment demandée, et qui contiendra un choix des plus jolis morceaux français et patois publiés dans le *Conteur vaudois* dès l'origine. Un bulletin de souscription sera joint à ce journal à titre de supplément.

Pour les orphelins.

Voici la question des enfants misés par les communes, qui revient à fleur d'eau. Quoiqu'elle soit fort peu divertissante, elle rentre cependant un peu du domaine du *Conteur vaudois*, qui tient du reste à ce qu'on puisse, plus tard, en feuilletant sa collection,

Dire que nous savions d'une plume légère, Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Quelques journaux vaudois se sont fâchés de ce qu'on ne se gêne pas davantage de répandre au dehors nos défauts et nos travers; ils laissent entendre que les Allemands y trouveront une nouvelle occasion de se moquer de nous, et ajoutent que d'ailleurs ces faits deviennent de plus en plus rares dans le canton, que les communes ne devraient pas publier ces mises dans la Feuille des avis officiels, etc., etc.

Le Conteur se permet de n'être pas du tout de cet avis.

Il est convenable sans doute de laver son linge sale en famille, mais il faut le laver; or, il nous paraît qu'on y va un peu trop lentement, un peu trop à contre-cœur, et que ce linge sale devrait, en famille, être depuis longtemps lavé. Quant à savoir si les Allemands se moqueront de nous, cela a peu d'importance: faisons d'abord ce que devons et advienne que pourra.

La publication de ces mises dans la Feuille des avis officiels est grave, surtout en ce qu'elle dit

clairement que beaucoup de communes ne voient là rien que de très simple et de très naturel, et que le mal est encore dans les mœurs. Le devoir de chacun est donc tout tracé, il faut que la presse flétrisse ces marchés inhumains, que les gens de cœur interviennent, que les pasteurs rappellent dans leurs sermons les préceptes divins et les divines paraboles de Jésus, que le Conseil d'Etat ordonne une enquête chaque fois qu'une mise sera signalée.

Il n'y a que les sots qui se moqueront de nous.

Les campagnes sont économes; c'est une de leurs qualités; elle fait contre-poids dans l'Etat, à la prodigalité des villes. Mais il y a de bonne et de mauvaise économie; celle qui abandonne l'éducation de l'enfant pauvre est la pire de toutes; c'est elle qui crée les générations d'indigents et de prébendaires. On peut établir à priori que l'orphelin, abandonné, misé, mal nourri, mal vêtu, rebuté, soumis aux mauvais traitements de miseurs pauvres ou avares, et le plus souvent sans cœur et sans instruction, que cet orphelin — à moins de circonstances exceptionnelles et d'une grande force de volonté native sera, devenu homme, mauvais citoven et surtout mauvais père. Dans tous les cas, il lui restera au cœur la haine ou le mépris. L'éducation de l'enfance et de l'adolescence est la plus importante; quand le père ou la mère ne peuvent y pourvoir, l'intérêt de la commune est d'y veiller et la morale l'ordonne.

Avec les enfants, on mise encore les infirmes et les vieillards. Sommes-nous chrétiens? Il est permis de se le demander.

J. D.

-00000

Elément fondamental de la bonne cuisine.

Sous ce titre, nous lisons dans un journal français:

Il n'y a pas de bonne cuisine sans bon bouillon. La cuisine française, la première de toutes les cuisines, doit sa supériorité à l'excellence du bouillon français.

Beaucoup de ménagéres se laissent imposer par les bouchers des non-valeurs nommées par eux réjouissances, probablement parce que cette vente réjouit ces messieurs. Eh bien! ces os, qui constituent la réjouissance, ne valent absolument rien... sinon pour fabriquer de la colle! Lisez plutôt ce